

Travailler à plusieurs en agriculture

Formation avec accompagnement individualisé

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs.trices ou personnes proches de l'installation, souhaitant travailler en collectif

OBJECTIFS

Identifier les conditions de réussite d'un projet collectif.
Discerner les aspirations de chacun et le projet commun.
Clarifier les règles de fonctionnement du groupe concernant l'argent, le travail ou la prise de décision.
Mesurer l'adéquation entre la/les forme/s juridiques existantes et son projet collectif.
Expérimenter des outils de construction du collectif et des outils de communication pour réguler les conflits.

ENJEUX

Travailler à plusieurs en s'associant en agriculture est souvent une option envisagée pour mener l'activité agricole plus sereinement. Gestion du temps de travail partagée, implications économiques et financières, prise de décision, etc... nombre de questions surgissent alors, en amont ou pendant l'association. Il est indispensable de réfléchir le collectif aussi bien sur les aspects juridiques, pratiques et humains, afin d'anticiper les sources de conflits qui peuvent en découler et mettre en danger l'activité agricole.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis nécessaire

CONTENU

Conditions de réussite d'un projet collectif
Objectifs et aspirations individuels, clarification du projet commun.
Outils de construction et de régulation d'un projet collectif.
Outils de gestion d'un projet collectif : charte, statuts, règlement intérieur.
Apports sur la gouvernance, le partage du travail et le partage de l'argent au sein d'un groupe.
Règles de fonctionnement d'un groupe. Apports sur l'entraide agricole.
Adéquation du projet collectif aux formes juridiques existantes (GAEC, EARL, SCEA, SCOP, Association, entraide...)
Outils de communication : CNV, écoute active, régulation...

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de travaux dirigés individuels ou en groupe.
Pédagogie active.
4h d'accompagnement individualisé par agriculteur.trice participant.e à la formation, à prévoir post-formation, inclus dans le tarif de la formation.

MOYENS MATÉRIELS

Apports théoriques, documents de synthèses, échanges.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Auto-évaluation en fin de formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR PACA
n° OF : 93840372284

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ARDEAR PACA - Vaucluse

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 28/02/2023

MODALITÉS D'ACCÈS

Les modalités d'accès seront précisées lors de la convocation à la formation.

TARIFS

Non adhérent **890 €**

Pour les contributeurs VIVEA : 890 € pour 14h de formation + 4h d'accompagnement individualisé pris en charge par VIVEA.
Demandeur d'emploi : demande à faire à Pole Emploi. Autre cas, nous consulter

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Solène Ballet
contact@adear84.fr
ARDEAR / ADEAR Vaucluse
MIN 51
15 avenue Pierre Grand
84953 Cavaillon
Tel. 04 90 74 19 86

MENTIONS

Accès aux personnes en situation de handicap : nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.

SATISFACTION : En 2021, 90 stagiaires ont été formés par l'ARDEAR PACA lors de 10 formations pour une durée totale de 710 heures en présentiel. Le taux de satisfaction globale des personnes formées en 2021 est de 8,77/10.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
07/03/2023	84300 Vaucluse	Carla Scorsino, accompagnatrice installation et formatrice à l'ADEAR Vaucluse
14/03/2023	84300 Vaucluse	Carla Scorsino, accompagnatrice installation et formatrice à l'ADEAR Vaucluse

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques

S'installer en AP

Transmettre sa ferme

Transmission

Installation

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))